

**Allocution d'ouverture de la Présidente du Conseil économique et social,
S.E.M^{me} Sylvie Lucas,
Représentante permanente du Luxembourg auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

**Examen ministériel annuel du Conseil économique et social pour 2010 :
Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique sur les femmes et la santé**

Dakar, les 12 et 13 janvier 2010

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement le Gouvernement sénégalais d'avoir bien voulu accueillir cette réunion préparatoire régionale de l'Examen ministériel annuel du Conseil économique et social, qui sera consacré cette année au troisième des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

C'est un grand honneur pour moi que de m'adresser à une aussi auguste assemblée, et un plaisir particulier vu la coopération étroite que mon pays, le Luxembourg, entretient de longue date avec le Sénégal.

La question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est aujourd'hui plus actuelle que jamais, alors qu'il ne nous reste que cinq ans avant l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Et de fait, la réalisation de cet objectif n° 3 est une condition sine qua non à remplir si nous voulons réaliser les autres objectifs dans les délais fixés. Les objectifs du Millénaire qui ont trait à la santé revêtent de même un caractère central. Sur les huit objectifs, trois concernent des questions sanitaires. C'est donc sur deux des plus importantes dimensions des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir les femmes et la santé, que nous aurons à délibérer ici.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, l'Examen ministériel annuel de 2009 était consacré aux objectifs et engagements au niveau mondial en matière de santé publique. Permettez-moi de relever quelques-uns des points forts et des messages issus des discussions au cours du processus préparatoire et de l'Examen ministériel lui-même. Je me concentrerai sur ceux qui concernent le plus immédiatement notre réunion.

Premièrement, les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être atteints que dans le cadre de politiques de développement intégrées. C'est pourquoi les objectifs d'égalité des sexes et d'amélioration de la santé publique devraient se trouver au cœur de toutes les politiques. Pour améliorer la santé des femmes, il faut renforcer la coordination des politiques dans plusieurs domaines, et établir un lien étroit entre les politiques de santé publique et les autres politiques sociales et économiques. Un des messages essentiels du Conseil à cet égard était que « la santé doit être présente dans toutes les politiques ».

Deuxièmement, en ces temps de crises multiples, tout doit être fait pour maintenir, voire augmenter les dépenses sociales. En effet, les réductions de ces dépenses ont un impact négatif sur les soins de santé et la qualité des services sanitaires. Or les femmes et les filles subissent de façon disproportionnée les effets des coupures pratiquées dans les services sanitaires et dans les autres services sociaux. Ces coupures réduisent leur niveau de santé, d'éducation et de nutrition, et entraînent des conséquences encore plus graves pour les générations suivantes. Il est donc critique de préserver les dépenses de santé, en particulier pour les catégories les plus vulnérables de la population, si l'on veut assurer à tous un accès équitable aux services sanitaires.

Troisièmement, il faut élargir et renforcer les partenariats qui permettent d'unir les efforts de tous face aux problèmes de développement. La coopération internationale est indispensable pour lutter contre les épidémies et réagir contre des menaces émergentes ou imprévues. Les échanges de bonnes pratiques sont extrêmement utiles dans des domaines comme le renforcement des systèmes de

santé, l'accès aux médicaments, la formation du personnel médical, les transferts de technologie et la production de médicaments sûrs, efficaces et bon marché.

Au niveau national, il importe de prendre en compte le rôle important que jouent le monde associatif et la société civile, à la fois comme prestataires de services et comme champions des bonnes causes, et d'intégrer pleinement les ressources et les services qu'ils offrent dans les plans et dispositifs nationaux de développement. Parmi les autres formes de partenariat utiles, je citerai les alliances d'entreprises au service d'une cause, les partenariats public-privé, les partenariats à multiples parties prenantes, les mécanismes de financement novateurs, les alliances pour la recherche et le développement, et les systèmes intégrés de santé financés par les revenus de placements.

Quatrièmement, l'Afrique est le continent qui risque le plus de ne pas atteindre plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la santé. Ses systèmes de santé ne sont absolument pas équipés pour faire face à la crise sanitaire gigantesque qui menace le continent. On y compte en moyenne à peine neuf lits d'hôpital et deux médecins pour 10 000 habitants. Les systèmes de santé y sont gravement sous-équipés et sous-financés, et en état de surcharge permanente. Il faut renforcer ces systèmes pour leur permettre de fournir des services sanitaires de qualité et de satisfaire l'impératif d'équité sanitaire.

Il faudra pour cela accorder toute l'attention qu'elles méritent à un certain nombre de questions importantes, parmi lesquelles je mentionnerai le financement

de la santé publique; les ressources humaines; l'amélioration de l'équipement et de l'infrastructure sanitaires; l'acquisition et la distribution des médicaments et vaccins; le soutien nutritionnel; et les systèmes d'information.

Enfin, il sera impossible d'améliorer la santé publique si l'on ne peut compter sur des personnels formés et compétents. La grave pénurie de personnels sanitaires qualifiés en Afrique compromet le fonctionnement des systèmes de santé et fait obstacle à l'équité sanitaire. Il importe de se pencher sur les politiques de recrutement et de rétention, de mettre au point des plans de déploiement de personnel qualifié dans les régions reculées, et d'adopter les codes déontologiques nécessaires.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'évoquer également brièvement l'impact de la pandémie de VIH/sida et du niveau élevé de mortalité maternelle sur la réalisation, en Afrique, des objectifs du Millénaire pour le développement qui concernent la santé. En effet, si certains progrès ont pu être accomplis vers une amélioration de l'état de santé général, on ne constate aucun progrès significatif vers une régression de l'impact du VIH/sida ou vers une réduction des taux de mortalité maternelle et infantile. Cela n'est nulle part plus vrai qu'en Afrique subsaharienne, où les taux de mortalité progressent à un rythme inacceptable. Et le fardeau que représente un mauvais état de santé pèse de façon disproportionnée sur les femmes.

La vulnérabilité des femmes trouve son origine dans les désavantages sociaux, politiques et économiques auxquels ils ont à faire face. Les femmes ont à affronter des problèmes de santé beaucoup plus lourds que les hommes parce qu'elles ne jouissent pas de la même liberté de prendre des décisions, ce qui limite à la fois l'expression de leurs opinions et l'éventail des choix qui leur sont ouverts. Il s'ensuit un cercle vicieux de pauvreté et de marginalisation, car les inégalités entre les sexes aggravent encore le mauvais état de santé des femmes, et ce mauvais état de santé les empêche de s'occuper activement de leur bien-être.

Le Conseil économique et social est une instance mondiale de haut niveau caractérisée par une très large participation. Cela le place dans une position unique pour examiner le rôle crucial que les politiques économiques et sociales au sens large jouent dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et pour étudier ces objectifs dans un contexte plus global.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

J'attends avec un vif intérêt les recommandations que vous pourrez formuler sur ces questions, ainsi que sur les politiques et les programmes à élaborer et à mettre en œuvre pour rattraper le retard accumulé dans la poursuite de ces objectifs. Vos discussions contribueront grandement au processus qui doit

déboucher sur l'Examen ministériel annuel et pourront faire une différence dans la vie de millions de femmes d'Afrique.

Je vous remercie de votre attention.